

Procès-verbal
Rencontre du Conseil d'établissement
Mercredi 24 février 2021, 18 h 30
École St-Gérard (Séance virtuelle/TEAMS)

Sont invités :

Parents: Carl-Emmanuel Vaillancourt, Jean-Sébastien Gohier, Annik Suchet, Manuel Darveau, Sabrina Therrien, Rosalie Dion, Frédéric Dallaire

Parents substitués : Anne-Claude Beaudry, Jackie Diop, Alexandra Deschênes, Marie-Irène Mbonihankuye

Enseignants: Véronique Bélanger, Alex Pelchat, Anne Quesnel, Geneviève Vincent

Professionnel : Becerra Mesa, Clara Nelly

Membre du personnel : Brigitte Beaupré

Membre de la communauté : Laurence Cournoyer

Directeur: Luc-Étienne Paris

Invitée : Sabrina Rossi, directrice adjointe

1. 1.1 Ouverture

Ouverture à 18h30

1.2 Mot de bienvenue et état de situation sur la prévention et contrôle des éclosions COVID

1.3 Quorum

Absences : Annik Suchet ; Sabrina Therrien; Annie-Claude Beaudry, Marie-Irène Mbonihankuye ; Véronique Bélanger ; Becerra Mesa ; Clara Nelly

Présences : Sabrina Rossi (présente pour présentation plan de lutte à l'intimidation quitte à 19h25) Luc-Étienne Paris, Carl-Emmanuel Vaillancourt, Manuel Darveau, Jean-Sébastien Gohier, Frédéric Dallaire, Anne Quesnel, Geneviève Vincent, Laurence Cournoyer, Jackie Diop, Brigitte Beaupré, Rosalie Dion, Alexandra Deschênes (arrivée à 18h45); Alex Pelchat (arrivé à 19h05)

1.4 Nomination d'un(e) secrétaire et d'un gardien de temps

Carl-Emmanuel Vaillancourt est nommé secrétaire pour la rencontre.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Carl-Emmanuel Vaillancourt d'adopter l'ordre du jour

Appuyé par Jean-Sébastien Gohier

Adopté à l'unanimité.

3. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion régulière virtuelle tenue le jeudi 21 janvier 2021

Il est proposé par Rosalie Dion d'adopter le procès-verbal, tel que modifié.

Appuyé par Carl-Emmanuel Vaillancourt

Adopté à l'unanimité.

4. Suivi du procès-verbal du 21 janvier 2021

Présentation du plan de lutte sera faite ce soir par madame Sabrina Rossi

Le document concernant les critères de sélection pour la Direction est déposé, à la suite des correctifs faits

Carl-Emmanuel Vaillancourt remercie Annie-Claude Beaudry pour les correctifs apportés.

5. Études des dossiers

5.1 Plan de lutte contre la violence et l'intimidation:

La législation oblige d'avoir un plan de lutte en ce sens.

Le document a été actualisé et mis à jour. Des consultations ont été faites auprès du CSSDM et de l'équipe-école.

Ce soir est la présentation du document final à la suite du travail colossal effectué.

Présentation du projet par madame Sabrina Rossi.

Présentation de l'analyse de la situation : Du fait de la pandémie, il n'y a pas d'analyse faite quant à l'état de la situation à l'école, mais ce sera fait l'année prochaine.

Voir document de travail présenté par la direction.

Félicitations faites en séance pour le plan complet et structuré, présenté par Frédéric Dallaire. Il indique qu'il aimerait avoir un portrait de la fréquence et de la situation tel que défini, outre les conflits interpersonnels.

Madame Rossi indique qu'il n'y a pas beaucoup de situations qui touchent les 4 critères, mais plutôt des petits conflits, taquineries, chicanes, etc. L'école n'a pas eu à gérer de situation d'intimidation selon les 4 critères cette année.

Jean-Sébastien Gohier demande quels sont les moyens de détection si une situation problématique n'est pas dénoncée. Ils appliquent alors les méthodes en place permettant de détecter s'il y a une situation d'intimidation.

Madame Rossi présente les fiches de signalement qui permettent de l'identifier

Jean-Sébastien Gohier mentionne qu'il serait intéressant de plutôt trouver des outils pour le détecter.

L'école va voir à mettre peut-être un point en ce sens.

Présentation des fiches de signalement : une pour les jeunes ; une pour les plus grands ; une pour les parents.

Ajout dans le document, sous les moyens, de demander à ce qu'il y ait une présentation des fiches par les professeurs aux élèves.

Il est proposé par Jean-Sébastien Gohier d'adopter avec les modifications faites séance tenante (fiches à expliquer aux parents et ajout d'un texte sur les moyens de détection précoce).

Adopté à l'unanimité.

5.2 Service de garde : contenu prochaines journées pédagogiques

Brigitte Beaupré présente le contenu des activités pour les prochaines journées pédagogiques.

Il y aura une Cabane à sucre qui se déplacera, avec boîtes repas traditionnels et tire sur la neige et animaux de la ferme. Coût de 18\$+9\$ par enfant. L'activité se tiendra le 23 mars.

Pour la 2^e journée, le 6 juin, une compagnie d'animation viendra à l'école. Activités telles que « sac aki » (sac de main) que les enfants manipulent individuellement, en mélangeant des sports tels que le soccer, taïchi flip, etc. Coût de 8\$/enfant et ils conservent leur sac aki à la fin de la journée. Ça joue seul ou à 2 ou en jeu coopératif.

Laurence Cournoyer pose la question : qu'est-ce qui arrive pour ceux qui ne paient pas ?

R : les parents ont tous payé le coût supplémentaire à ce jour. Sinon, madame Beaupré va prendre le temps d'appeler le parent pour voir si la raison est que l'enfant n'est pas intéressé ou si c'est pour une question de coût. Dans ce dernier cas, des solutions s'offrent à nous pour ne pas pénaliser un enfant voulant y participer.

Il est proposé par Carl-Emmanuel Vaillancourt d'accepter ces activités.

Appuyé par Anne Quesnel.

Adopté à l'unanimité.

5.3 Horaire de l'école 21-22

Présentation par le Directeur. C'est sensiblement le même horaire.

Au préscolaire, c'est exactement le même horaire que cette année.

Cependant, pour le primaire, les minutes sont différentes.

Certaines anomalies et le tampon entre les 2 récréations ont été ajustés afin de modifier le battement entre les récréations (qui est différent le matin et l'après-midi cette année).

Pour le matin, c'est la même chose que cette année quant à l'heure d'arrivée.

La pause dîner sera à 11h27 au lieu de 11h26.
 Le temps du dîner est le même, à 75 minutes, mais de 11h29 à 12h44.
 En PM, la fin des classes sera à 15h19 plutôt que 15h26.
 Le jeudi, 14h09 plutôt que 14h11.

Il est proposé par Jean-Sébastien Gohier d'accepter ce nouvel horaire pour l'année 2021-2022.
 Appuyé par Rosalie Dion.
 Adopté à l'unanimité.

5.4 Code de vie

Le code de vie 2021-2022 est présenté par le Directeur et est exactement le même que celui de cette année

Il est proposé par Manuel Darveau d'accepter ce code de vie pour l'année 2021-2022.
 Appuyé par Rosalie Dion.
 Adopté à l'unanimité.

5.5 Grille-matières des spécialistes 21-22

Présentation par le Directeur.

Ça reste la même grille-matière que celle de cette année, sauf pour les 6^e années pour l'anglais intensif. Si la tendance se maintient, il y aura 3 classes de 6^e année en 2021-2022. Donc 1/3 temps en anglais ; éducation physique pour 108 minutes/semaine ; arts plastiques pour 81 minutes/semaine ; art dramatique pour 81 minutes/semaine.

Il est proposé par Manuel Darveau d'accepter cette grille-matières pour l'année 2021-2022.
 Appuyé par Rosalie Dion.
 Adopté à l'unanimité.

5.6 Nouveau calendrier 2020-2021 : ajout du 23 juin jour de classe

Le 23 juin est ajouté au calendrier comme journée de classe, du fait de la tempête

Question : Pourquoi il y a des pédagogiques en milieu de semaine ?

Réponse : Pour éviter de pénaliser toujours les mêmes élèves. Ex : s'ils ont éducation physique le vendredi ils perdraient tout le temps cette période.

5.7 Budget 2020-2021

5.7.1 Activité éducative : projet (1)

Deux demandes qui demandent une autorisation du CÉ.

Lettre des 6A et 6B de miss Carole et monsieur Louis : Ils veulent amasser de l'argent pour une activité de fin d'année « certificat diplôme + graduation ». Pour ce faire, ils veulent faire une action collective. Ils demandent 200\$ pour participer à l'organisation.

200\$ viendrait bonifier le budget fourni déjà par l'école (900\$ au total l'année passée : 700\$ de l'école et 200\$ du CE pris dans le fond 4 CS ; ils incluent les classes d'accueil)

Achat par exemple de chèque cadeau chez un libraire (Renaud Bray...) et décos...

CÉ bonifie à 300\$

Il est proposé par Frédéric Dallaire de leur octroyer 300\$.

Appuyé par Rosalie Dion.

Adopté à l'unanimité.

Autre demande : Pour bonifier l'offre de conférence pour les parents

Monsieur Paris veut bonifier à 350\$ pour l'offre de conférence.

Thème : utilisation du numérique
 3 conférences par « école branchée » :
 Revenir à l'essentiel au numérique ;
 Développement de la littératie émotionnelle chez le jeune (Parent conscient enfant confiant)
 Développer les règles de vie sous forme de contrat d'engagement parent-enfant
 Coût total de 3500\$. L'école octroie 2720\$. Donc le CÉ comblerait la différence.
 On prend le 400\$ pour les conférences afin de le mettre dans l'offre pour tous les parents.
 Conférences aux parents sur 3 soirs au total.

Il est proposé par Manuel Darveau de leur octroyer 400\$.
 Appuyé par Frédéric Dallaire.
 Adopté à l'unanimité.

5.7.2 Budget CÉ, ventilation fonds 4 et fonds 9
 Présentation faite par le Directeur.

5.8 Travaux, projet parents-amélioration pourtour de l'école
 Attente du printemps afin de finaliser les travaux planifiés

6. Périodes réservées au public (membres substitués ...)
 Aucun point.

7. Droit de parole aux membres du Conseil

7.1 Directeur

Madame Rossi sera absente pour 6 semaines, après la relâche. Elle sera remplacée par monsieur Didier Gense. Elle sera de retour à la mi-avril.
 Pour la semaine de relâche, le service de garde en sera un d'urgence. Ils ont présentement entre 5 et 3 élèves selon les jours. Demain ils vont donc voir s'ils restent effectivement ouverts ou non, du fait du peu d'inscriptions. Les élèves touchés seraient alors relocalisés vers une autre école.

Le 10 mars, il y aura une rencontre quant à la prévision de la clientèle pour 2021-2022.

À ce jour, 528 réguliers

55 en accueil et on conserve tous les professeurs. L'accueil a 4 classes ; 1 maternelle et 3 autres ; une pour chaque cycle.

Un total de 5 classes maternelles

19 classes primaires

4 classes d'accueil

28 classes vs 26 cette année

Actuellement 3+1 locaux disponibles

L'année prochaine, on en prend 2 de plus pour accueillir ces deux nouvelles classes.

Remerciement à la professeure d'art plastique pour la production d'une œuvre inspirée de Banksy, dans les fenêtres du bureau du Directeur.

7.2 Enseignants

Mots de félicitations envers Geneviève Vincent et une autre enseignante (madame Élise), quant à leur professionnalisme sur l'enseignement à distance lors de la fermeture de leur classe.

7.3 Professionnel

N/A vu absence des professionnels

7.4 Personnel de soutien

Pas de commentaire

7.5 Parents et membres parents substitués

Pas de commentaire

7.6 Membre de la communauté

Aventuriers : Ils feront le croque en livre et une activité d'échecs pendant le relâche
Il y aura une exposition extérieure, en partenariat avec la Ville.

8. Suivi correspondance

Aucun suivi

9. Comité Central de Parents CSSDM

DG du CSSDM prend sa retraite. Donc Francine Fleury, dg adjointe, prend la relève en attendant le remplacement officiel.

Une session de travail fut faite pour élaborer les qualités nécessaires pour un prochain dg.

Discussions sur les applications utilisées dans les écoles, comme Hop hop et classe Dojo

Discussions sur ces logiciels dans le cadre des services de garde. Discussions pour connaître à quel point ce système est utilisé et si les parents en sont satisfaits. Aussi, toujours le même débat sur le fait que les frais demandés aux parents mènent à un système à 2 vitesses. Mais globalement, ça se fait plus vite la cueillette des enfants, ce qui rend le processus plus rapide, même pour les parents n'utilisant pas le logiciel.

Questions sur les frais Hop hop : Qui paie ? l'école ou les parents

Brigitte explique le fonctionnement.

Le budget du comité de parents a été voté ; il ne fut pas adopté.

Le budget semble élevé du fait que le CSSDM met les frais qu'il doit payer comme locaux, imprimerie, etc. pour le fonctionnement du Comité.

Demande d'appui à l'Alliance des professeurs de Montréal : Le comité a produit une lettre qui est en fait une résolution qui n'appuie pas directement les revendications de l'Alliance, mais appuie les principes en arrière de plusieurs des revendications.

11. Invités (OPP, ...)

N/A

12. Levée de l'assemblée à 20h40

Levée proposée par Rosalie Dion

Appuyée par Jean-Sébastien Gohier

Adopté à l'unanimité.

Signature du Président du CÉ 20-21, Carl-Emmanuel Vaillancourt